



CONTRAT DE VENTE DE FORFAIT TOURISME Camping-Car Club des Vadrouilleurs

20, Quai Mavia, 70 100 GRAY Tél. : +33 676 707 334

Association à but non lucratif, régie par la loi de 1901

BULLETIN D'INSCRIPTION RASSEMBLEMENT



Nom du rassemblement:

AGAY - SEJOUR AU ROYAL CAMPING

Emis le : 25/08/2024

du 17 Février 2025

au 24 Mars 2025

Séjour ouvert à tous les adhérents FFACCC

Nb Camping-cars Mini - Maxi 20 par semaine

>>> Les camping-car de plus de 8 mètres ne sont plus acceptés <<<

Organisateurs: Françoise & Patrick LAMARCHE
20 Quai Mavia - 70100 GRAY

@ lamarchepatrick@orange.fr

06 76 70 73 34

Bulletin à retourner IMPERATIVEMENT par courrier à l'organisateur accompagné du/des règlement(s) avant le :

31/01/2025

Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance: _____
 Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance: _____
 Nb de personnes _____ dont _____ adultes et _____ enfants de moins de 12 ans
 Adresse : _____ Code Postal : _____ Ville : _____
 Tél : _____ E-mail : _____ N°d'immatriculation CC : _____
 N° d'adhérent : _____ du Club : _____ Longueur CC : _____ Poids : _____
 Je pense arriver le _____ vers _____ heures Remorque : Non Oui Longueur : _____

>>> POSSIBILITE DE FAIRE LES PLEINS ET DE VIDANGER SUR PLACE <<<

Le rassemblement est établi conformément aux réglementations liées à l'immatriculation Voyages de la FFACCC et au nouveau Code du Tourisme	Prix/Nuitée	Nb	Montant TOTAL	Montants à régler directement à :
Emplacement camping-car 2 personnes avec électricité 6A	19,00 €			Royal Camping le lendemain du jour d'arrivée
Taxe de séjour par personne et par jour (montant restant à confirmer)	0,29 €			
Personne supplémentaire	3,00 €			
1 voiture ou 1 remorque	3,00 €			
Durée du séjour minimum 7 nuitées				
Période du 17/02/2025 au 24/02/2025	OUI	NON		
Période du 24/02/2025 au 03/03/2025	OUI	NON		
Période du 03/03/2025 au 10/03/2025	OUI	NON		
Période du 10/03/2025 au 17/03/2025	OUI	NON		
Période du 17/03/2025 au 24/03/2025	OUI	NON		
Chèque n°1 : Caution qui sera restituée à votre arrivée sur site		1	30,00 €	CCC des Vadrouilleurs
Chèque n°2 : Participation aux frais du club et pot d'accueil (obligatoire) pour une semaine		1	12,00 €	CCC des Vadrouilleurs
Semaine supplémentaire 10,00€				CCC des Vadrouilleurs
TOTAL				

Ne sont pas inclus : les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnées dans le programme, les assurances "annulation et rapatriement", etc...

Conditions particulières de règlement du Camping-Car Club des Vadrouilleurs

Je soussigné(e) _____ agissant pour moi-même et/ou pour le compte des personnes que j'inscris et n'ignore pas que ce voyage peut être cédé à un autre adhérent FFACCC moyennant un préavis de 30 jours et sous réserve du paiement de frais.

Ma signature ci-dessous implique l'acceptation :

- Des conditions générales et particulières des conditions de vente indiquées dans la revue de la FFACCC « Vadrouille » dont j'ai pris connaissance en particulier en cas d'annulation sans remplaçant trouvé par mes soins, je serai pénalisé comme suit : Plus de 30 jours avant le départ 10€, de 30 à 21 jours 10% du prix du séjour, de 20 à 8 jours 50% du prix, de 7 à 2 jours 75% du prix, moins de 2 jours 100% du prix.
- Du programme défini pour cette sortie, ainsi que tout changement de ce programme à l'initiative de l'organisateur.
- L'adhésion au club organisateur en tant que membre de droit du fait que j'adhère à un autre club de la FFACCC.
- Tous les participants à cette sortie évoluent sous couvert de leur assurance personnelle pour les dommages non couverts par l'assurance responsabilité civile de l'association.

Le séjour sera maintenu quel que soit le nombre de participants.

Intolérances alimentaires :

Monsieur : NON OUI Lesquelles : _____
 Madame : NON OUI Lesquelles : _____

Le

A

Signature de l'adhérent :

Double à retourner au participant

Le

A

Signature du club :
Nom et prénom du signataire